

17 janvier 1991, Québec

Conférence de presse à l'occasion du bilan de la session parlementaire

M. Bourassa: M. le Président, je suis évidemment très heureux de vous rencontrer une nouvelle fois. Comme je le signalais hier, ça fait – ça été repris par un des vôtres – il y a 21 ans, j'étais élu chef du Parti libéral. Ça ne nous rajeunit pas, du moins ceux qui étaient là à ce moment-là.

J'avais à ce moment-là gagné mon premier leadership sur la question du renforcement de l'économie du Québec et de son dynamisme économique. Je trouve logique de commencer cette nouvelle année en insistant sur cet aspect, d'autant plus que nous connaissons une période de sérieux ralentissement économique. Ce n'est pas particulier au Canada, c'est le cas également des États-Unis mais je me suis toujours engagé – et je réitère cet engagement – à faire tout ce qui peut être fait par le gouvernement du Québec pour maintenir une situation économique acceptable à l'ensemble des Québécois.

Déjà, à l'occasion des récents budgets, nous avons prévu cette période, d'une certaine façon, de ralentissement économique parce que ça fait partie de la nature des choses qu'après une certaine période de croissance, il y a toujours des ralentissements. Nous avons mis l'accent, notamment, sur le développement industriel. J'ai eu l'occasion d'annoncer des alumineries, il y a la question de Hydro-Québec. Par exemple, cette année, Hydro-Québec – je discutais hier avec le président – va investir 4 400 000 000 \$, près de 1 000 000 000 \$ de plus, ou 800 000 000 \$ de plus que l'an dernier. Donc, sur le plan conjoncturel, ce sont de bonnes nouvelles. Ça va permettre de réduire ce ralentissement économique. On a essayé également, au cours de ces différents budgets, d'établir une concurrence des régimes fiscaux avec nos partenaires. On a obtenu un certain succès – je dis même un succès certain – avec la création de dizaines et de centaines de milliers d'emplois depuis le début du mandat.

Donc, J'annonce aujourd'hui... Je comprends que l'attention de l'opinion publique peut être retenue ailleurs, avec les événements dramatiques que nous connaissons au Moyen-Orient. Il reste quand même que le gouvernement doit continuer de fonctionner, surtout quand il s'agit de sa priorité qui est la priorité économique. J'annonce donc aujourd'hui en compagnie du ministre des Finances et de certains de ses collaborateurs, différentes mesures qui ont pour but de contribuer au dynamisme économique du Québec. Il y a l'accélération des investissements publics pour 311 000 000 \$, dans le domaine de la santé, de l'éducation, dans le domaine culturel. On pourrait vous donner les détails. Je crois que 100 000 000 \$ dans le domaine de la santé, à peu près autant dans l'éducation; 60 000 000 \$, je crois, dans le domaine culturel.

Il y a l'aide à la construction d'habitations. Je crois que là-dessus, comme vous savez, on avait connu un certain programme pour la réduction des taux d'intérêt. Alors, comme vous allez constater dans les documents qui vous ont été distribués, ce nouveau programme offre le choix d'une aide aux acheteurs sous forme soit d'une garantie d'un taux hypothécaire de 8,5 % au cours des trois prochaines années, soit une subvention égale à 4,5 % du coût de l'habitation avec un maximum de 5 000 \$. On s'attend à ce que ceci puisse créer 8 000 mises en chantier supplémentaires et créer environ 16 000 emplois en 1991.

Il y a aussi le programme de rénovation d'immeubles locatifs; ça avait été instauré en 1990. Le budget sera haussé de 15 000 000 \$ en 1990-1991 à 55 000 000 \$ en 1991-1992. Il y a le programme d'aide à la restauration résidentielle. Le gouvernement va doubler l'enveloppe actuelle de 7 000 000 \$ à 15 000 000 \$. Donc, ce sont des mesures très concrètes qui touchent les habitations rurales et, évidemment, le domaine urbain. Il y a aussi le financement des entreprises manufacturières où on ajoute une trentaine de millions. On avait déjà annoncé ce programme et nous ajoutons le fonds de développement régional, nous ajoutons une somme de 3 000 000 \$. Donc, un total de 562 000 000 \$ avec un impact économique de 21400 nouveaux emplois. Ça va créer, ça va générer de l'activité économique pour près de 1 600 000 000 \$ et ça va accroître le produit intérieur brut de près de 1 %. Alors, ce sont des objectifs à court terme.

Il ne s'agit pas d'annoncer des choses qui auront des effets dans deux, trois, quatre ou cinq ans. Les effets auront lieu en 1991 et avec des objectifs très concrets et très précis. Alors, je suis très heureux de vous retrouver aujourd'hui en pouvant mettre en relief l'action de mon gouvernement dans un secteur clé pour son avenir, c'est-à-dire le développement économique. Donc, je répondrai aux questions.

M. David: Une première question.

M. Girard: M. le premier ministre, je m'excuse d'être un peu négatif là, c'est beau. Vous avez des maudits beaux chiffres. 21 000 emplois, 1 500 000 000 \$, mais il n'y a rien que 40 000 000 \$ d'argent neuf?

M. Bourassa: Bien, je crois que si vous examinez les documents et je ne vous blâme de ne pas avoir connaissance complètement...

M. Girard. C'est-à-dire 50 000 000 \$, 47 300 000 \$.

M. Bourassa: C'est parce que là, vous tenez compte évidemment des revenus autonomes qui se trouvent à s'accroître, c'est-à-dire que quand vous créez de l'activité économique...

M. Girard: Ah, oui.

M. Bourassa: ... il y a plus de travailleurs qui paient des impôts. Ça, c'est normal. Mais je veux dire... Je pense que ce qui est important, c'est que le gouvernement investit ou avance des investissements de 562 000 000 \$. Les 311 000 000 \$, c'est probablement à ça que vous référez, on parle bien d'accélération des investissements publics. Alors là, c'est que le gouvernement – comme il l'a fait dans son budget, pour 279 000 000 \$ – décide d'avancer des investissements qui auraient pu attendre trois ou quatre ans, décide de les faire immédiatement de manière à générer de l'activité économique au moment où on en a besoin.

M. Girard: Mais quand on parle d'injecter 1 000 000 000 \$ de fonds, principalement dans le programme d'aide à la construction domiciliaire, n'est pas le gouvernement qui injecte 1 000 000 000 \$, c'est-à-dire que Incitatifs que vous annoncez aujourd'hui sont susceptibles de générer une activité économique de 1 000 000 000 \$ de l'entreprise privée. C'est ça?

M. Bourassa: Oui.

M. Girard: C'est ça que ça veut dire?

M. Bourassa: C'est ce que j'ai dit, M. Girard. J'ai dit qu'il y aurait une activité économique générée de 1 500 000 000 \$, mais nous parlons de mises en chantier additionnelles.

M. Girard: Oui.

M. Bourassa: Il devait y en avoir 20 000, 22 000, on parle de 8 000 mises en chantier additionnelles.

M. Girard: De plus.

M. Bourassa: Alors, dans ce contexte, c'est grâce à l'action du gouvernement, en réduisant les taux d'intérêt à 8,5 %, avec la collaboration des institutions financières pour une demie de 1 %. Je pense bien... Il y a la Banque Nationale qui a accepté, les Caisses populaires ont accepté, d'autres institutions ont accepté. Ils acceptent pour une demie de 1 %; nous, on paie la différence. Grâce à cela, on a 8 000 mises en chantier additionnelles. Alors, c'est grâce à des décisions du gouvernement que nous générons 1 500 000 000 \$ d'activités économiques. Ça, c'est près de 1 % du produit national.

M. David: Dernière supplémentaire, M. Girard.

M. Girard: Ça, le comprends, mais c'est compliqué. C'est pour ça que le veux revenir là-dessus. C'est compliqué.

M. Bourassa: Juste, c'est 170 000 000 \$, je pense, le coût pour l'aide à la construction d'habitations, 170 000 000 \$. Donc, c'est respectable.

M. Girard: Que ça va coûter au gouvernement.

M. Bourassa: Oui. 170 000 000 \$, seulement ça, seulement.

M. David: M. Jobin.

M. Jobin: M. Bourassa, la récession économique a déjà fait beaucoup de ravages. Au cours des derniers mois, plusieurs industries ont fermé leurs portes, beaucoup d'emplois ont été perdus. Pourquoi le gouvernement a-t-il attendu aussi longtemps pour faire cette annonce?

M. Bourassa: Le gouvernement a déjà annoncé plusieurs mesures. Je parlais tantôt des encouragements aux investissements industriels. Le Québec a un taux de croissance des investissements nettement supérieur à la moyenne canadienne, depuis deux ou trois ans. C'est 9 % ou 8 %, en 1990, par rapport à 5 %, ou un peu plus pour la moyenne canadienne, mais à l'Ontario, par exemple.

Nous avons pris des mesures, l'an dernier. En 1990, le Québec a créé 24 000 nouveaux

emplois. Vous voyez que je n'ai pas perdu mes habitudes avec les chiffres, mais je ne vais pas abuser quand même. En Ontario, savez-vous combien ils en ont créé? Ils en ont perdu moins 12, et il y en a 86 au Canada. Donc, le Québec a une moyenne de création d'emploi supérieure à sa population, c'est-à-dire, 24 000 sur 86. Donc, le gouvernement a pris toute une série de mesures, certaines à l'automne. Maintenant, nous poursuivons le train de mesures qui a été entrepris l'année dernière et nous arrivons avec des mesures qui vont engendrer 1 500 000 000 \$ d'activité économique. Ça s'ajoute à toutes les autres mesures. Ça s'ajoute aux investissements industriels qui sont connus.

M. Jobin: Mais, chiffres pour chiffres, M. Bourassa, est ce qu'il n'y a pas eu 87 000 pertes d'emplois, au Québec, depuis le mois d'août?

M. Bourassa: Je ne voudrais pas qu'on parte dans une bataille de chiffres. Mais ce que je dois vous dire, c'est que si nous considérons la méthode traditionnelle de mois par mois, nous voyons que, pour 1990, il y a eu, au Québec, une création de 24 000 nouveaux emplois par rapport à 30 000 en 1989. Et qu'en Ontario, si ma mémoire est bonne, c'est moins 12. Et pour l'ensemble du Canada, c'est 86. Ça, c'est pour l'ensemble de l'année. J'admets que dans les derniers mois, il y a eu une détérioration importante de la situation. On avait pris des mesures. On en ajoute. Et s'il faut en ajouter d'autres, on le fera.

M. Jobin: Mais, et je vais terminer là-dessus, vous convenez que les 24 000 emplois additionnels, c'est surtout concentré au tout début de 1990.

M. Bourassa : Non, mais je veux dire, si nous voulons...

M. Jobin: Avant que la récession commence.

M. Bourassa: D'accord. Si nous voulons comparer la situation relative du Québec, je suis d'accord avec vous. J'ai dit, il y a quelques secondes, qu'il y avait eu une détérioration ces deux derniers mois. Mais nous arrivons aujourd'hui avec une augmentation d'activité économique de 1 500 000 000 \$.

M. David: Sur d'autres sujets?

Une voix: Déjà?

M. David: M. Houle, d'abord, et M. Leduc, par la suite.

M. Houle: Il y a eu le déclenchement des hostilités dans le golfe. Le Canada a décidé d'y participer. Quelle est votre réaction à la décision du: 'Canada de participer à cette guerre? Et votre réaction générale au conflit, compte tenu du fait que dans l'ensemble, les Québécois, selon un sondage, ont plutôt tendance à croire qu'il ne faut pas aller en guerre?

M. Bourassa: La guerre n'est jamais une bonne nouvelle. Et quand il y a une guerre, il faut d'abord penser aux victimes. Ceci étant dit, j'ai mentionné hier que le Canada agissait dans le cadre des Nations-Unies, dans le cadre d'une communauté internationale. Et que c'était à ma connaissance, depuis la guerre de Corée, un précédent, que l'ensemble de la communauté internationale exprime son accord pour ne pas accepter la position de l'Irak.

Aujourd'hui même, le président Gorbatchev faisait parvenir un message au président de l'Irak pour lui dire de retirer ses troupes du Koweït. Donc, l'Union Soviétique, la France qui a des intérêts historiques au Moyen-Orient, appuie également la résolution des Nations-Unies.

Comme vous le savez, le vote a été en faveur des cinq grandes puissances. Une s'est abstenue, la Chine, mais les quatre autres grandes puissances, y compris l'Union Soviétique, ont voté une résolution. Alors, ce que j'ai dit hier, parce qu'il s'agit d'une question de politique étrangère, c'est que le Canada, comme l'Angleterre, comme la France – vous connaissez le vote du Parlement français, le vote du Parlement britannique – endossent la résolution des Nations-Unies. Ceci étant dit, je crois qu'il est important que, dans tout cela, on ne perde pas de vue la mission prioritaire des Nations-Unies, qui est une mission de paix. Et on doit espérer que cet objectif, que cette priorité, on puisse la retrouver aussi fortement que possible dans les prochains jours.

M. Houle: Donc, vous êtes d'accord avec la position canadienne de participer à ce conflit?

M. Bourassa: J'ai répondu hier, M. Houle, qu'il s'agissait d'une question de juridiction fédérale mais que je pouvais quand même donner mon opinion. Et j'ai dit que dans la mesure où le gouvernement canadien, comme le gouvernement français, le gouvernement britannique, se trouvait à agir dans le cadre des Nations-Unies... La force canadienne n'a pas participé à l'attaque d'hier. Dans la mesure où tout cela se faisait en fonction des objectifs des Nations-Unies, dont les objectifs visent essentiellement le maintien de la paix dans le monde, et le maintien du respect du droit international, dans ce contexte-là, la position du gouvernement canadien était compréhensible.

M. David: M. Leduc.

M. Leduc: Est-ce que compréhensible veut dire que vous êtes pour?

M. Bourassa: Je vous ai dit... J'ai répondu tantôt qu'il s'agit d'une question de juridiction fédérale. Sauf que j'ai le droit, comme chef du gouvernement, de donner mon opinion. Alors, dans ce contexte, ce que je réponds, c'est que le gouvernement canadien, s'il agit dans le cadre d'une résolution des Nations-Unies, appuyée par l'ensemble des membres de la communauté internationale, y compris des pays arabes – Il ne faut pas oublier que la Syrie est d'accord – je trouve qu'on peut expliquer la position du gouvernement fédéral.

Une voix: Est-ce que concrètement le Québec a un rôle à jouer pour la promotion de la paix, ou... actuellement?

M. Bourassa: Indirectement, forcément, je veux dire, dans le cadre de nos juridictions. Vous savez que, depuis 20 ans, nous avons accru notre présence sur le plan international. Moi-même, par exemple, j'ai fait une intervention de nature politique, au dernier sommet, à Dakar, sur la question du Liban. J'avais fait également une intervention politique au sommet précédent sur l'endettement du tiers monde. Donc, dans le cadre de notre constitution, qui est quand même assez flexible, le Québec essaie de jouer un rôle qui soit positif.

M. David: M. Forgues.

M. Forgues: M. le premier ministre, vous nous avez pratiquement invités, hier, à aborder le dossier constitutionnel avec vous aujourd'hui. Est-ce que vous êtes inquiet à la perspective de voir le rapport du comité présidé par Me Allaire? Vous proposez une orientation constitutionnelle qui enlèverait au gouvernement toute marge de manœuvre. Est-ce que vous avez des inquiétudes à cet effet-là?

M. Bourassa: Non, je n'ai pas participé aux réunions du comité et je dois vous dire... Évidemment, j'ai discuté à quelques reprises avec les dirigeants. J'ai rencontré M. Allaire, le président du parti, le directeur général, M. Anctil, pour être informé de l'évolution des discussions. Il est normal que pour un chef de parti, nous essayons de faire l'unité. On connaît, au Québec, depuis le 24 juin, ou le 23 juin, une plus grande unité, une plus grande solidarité. Ça n'empêche pas les partis de s'affronter sur dans ce climat d'unité. Si on l'accepte, au-delà des partisaneries, il est normal que, comme chef de parti, je recherche l'unité de mon parti et j'ai confiance que la résolution qui sera proposée pourra faire l'unité. Et je crois que la force du Québec s'est affirmée davantage

M. Forgues: Mais est-ce que vous croyez que le risque de limiter trop la marge de manœuvre du gouvernement... C'était le sens de ma question.

M. Bourassa : Non, j'ai confiance dans le réalisme des membres du comité constitutionnel. C'est une résolution qui sera proposée au congrès des membres, au début du mois de mars. Alors nous verrons, à ce moment-là, quelle sera la résolution finale. Je peux me référer par exemple au congrès des jeunes, au mois d'août. Je crois que vous étiez présent, si ma mémoire est bonne. On a vu que les jeunes visent à la plus grande autonomie du Québec, une plus grande souveraineté du Québec. On peut commencer à discuter sur les termes, mais qu'ils admettent que si nous voulons une union économique solide, que ça prend un certain pouvoir de taxation bien encadré au gouvernement ou à l'autorité qui se trouverait à gérer cette union économique. Alors, on a vu que les jeunes libéraux eux-mêmes faisaient preuve de réalisme dans cette question, tout en défendant avec beaucoup de conviction l'identité du Québec et l'avenir du Québec.

M. David: M. Thivierge.

M. Thivierge: M. Bourassa, il y a une forte proportion de la population, de l'opinion publique sondée, en tout cas, qui s'exprime depuis plusieurs sondages, depuis plusieurs semaines ou mois, même, en faveur de l'idée d'un référendum. Même une forte proportion des gens qui disent appuyer le Parti libéral, dans ces sondages, s'expriment également dans ce sens. Est-ce que vous pouvez passer à côté de cette demande insistante de la part de la population concernant la tenue d'un référendum?

M. Bourassa: Bien, je crois qu'il faudra attendre là-dessus ce que le comité constitutionnel va proposer, de même que ce que la Commission Bélanger-Campeau va proposer. Je crois que, le gouvernement du Québec, ou le Parti libéral, sera prêt à ce moment-là à assumer ses responsabilités. Mais je vous réfère à ce que M. Parizeau disait le 29 juin, lorsque je l'ai rencontré à Hydro-Québec. Il disait: Moi, je peux réclamer un référendum, je suis chef de l'Opposition. Je comprends très bien que le premier ministre, lui, doit être plus prudent en annonçant une date précise, ou un moment précis, pour un référendum parce qu'il a la responsabilité de la gestion avec toutes les conséquences que ceci peut comporter.

M. Thivierge: Et c'est une donnée importante pour vous, le fait que cette volonté s'exprime de façon si nette, comme jamais auparavant. C'est une donnée importante pour vous à ce moment-ci dans votre réflexion?

M. Bourassa: Bien, ça fait partie de notre processus démocratique. Quand il y a un enjeu majeur, il est normal qu'on considère le référendum comme une option. Il est arrivé dans le passé qu'on a fait une élection – M. Lesage avait fait une élection en 1962 – sur la question de Hydro-Québec, la nationalisation des compagnies d'électricité. Le Parti Québécois, si je comprends bien, lui, réfère également à une élection référendaire. Parce que s'il y en a une, à la prochaine élection, s'il était élu par pure hypothèse, pour les fins de la discussion, à ce moment-là, il s'engagerait à négocier directement pour la réalisation de l'indépendance.

M. David: M. Séguin.

M. Séguin: Est-ce que vous seriez prêt, M. Bourassa, à tenir un référendum pour trancher la question? Est-ce que vous êtes d'accord avec le principe?

M. Bourassa: Je dois vous dire que, comme les délibérations du comité ne sont pas complètement terminées là – je comprends qu'à toutes fins pratiques, ça l'est probablement – je ne peux pas avant même qu'on ait finalisé définitivement la discussion, donner mon opinion. Ça pourrait influencer la discussion.

M. Séguin: Est-ce que on doit sous-entendre à ce moment-là ...

M. Bourassa: ...mais la semaine prochaine probablement, ou dans deux semaines, quand j'aurai encore le plaisir de vous rencontrer pour d'autres questions, ou celle du programme du parti, le pourrai répondre à votre question.

M. Séguin: Mais est-ce que ça sous-entend que dans la proposition du parti, il va être question du référendum?

M. Bourassa: Bien, je veux dire, ça... Constamment, vous êtes en communication avec eux, alors vous pouvez avoir une vérification. Mais je dois vous dire que je ne peux pas, moi, me prononcer. Je vous dis que la question a été abordée, oui. Je pense qu'il faut être réaliste. Elle a été abordée depuis trois mois dans tous les milieux. Quelle sera la conclusion? Ça, on le verra quand le rapport sera promu.

M. David: Monsieur, à la cinquième rangée, est-ce que vous pouvez vous identifier? Je m'excuse.

M. Carrier: Bernard Carrier, de la revue Construire. Moi, je vais vous ramener dans la construction, M. Bourassa.

M. Bourassa: Merci, avec plaisir.

Des voix: Ha, ha, ha

M. Carrier: J'aimerais savoir... Vous dites à un endroit que le programme d'aide à la mise de fonds sera maintenu, mais un peu plus loin, on dit: Il prendra fin le 13 mai. Est ce qu'on parle qu'il est maintenu jusqu'au 13 mai puis après ça, il prend fin?

M. Bourassa: Le ministre des Finances me signale que le budget permettra à ce moment-là de fixer les délais d'une façon concrète et définitive.

M. Savoie: S'il y a lieu, on verra. Le programme était pour trois ans.

M. Levesque: Donc, une deuxième question concernant les mesures prises pour les travaux de rénovation et de construction. Est-ce que les travaux vont... Est-ce que vous avez pris des mesures pour que les travaux soient vraiment réalisés par des entrepreneurs de construction parce qu'on sait que dans la rénovation résidentielle, les travailleurs ne font pas partie du décret avec la loi 35? Est-ce que des mesures ont été prises pour que les travaux soient réalisés par des entrepreneurs de construction et non pas par des travailleurs 'au noir'?

M. Bourassa: Sur cette question de l'habitation et de la construction, Je peux vous dire que la réponse, en principe, c'est clair que l'objectif est que ça ne soit pas fait par des travailleurs 'au noir'. Je pense bien que dans votre question, vous incluez la réponse mais pour les mesures ou la façon, M. Ryan donnera les détails ou les modalités du programme de construction dans les prochains jours.

M. David: Mme Thibault.

Mme Thibault: Pour les besoins du réseau de Radio-Canada dans l'est de la province, je vais m'adresser à M. Levesque. Je voudrais tout d'abord savoir – c'est mon mandat – si vous pensez qu'il y a vraiment des incitatifs réels qui vont aider les régions comme celle que vous représentez dans le plan de relance pour les aider à s'en sortir parce qu'il y a beaucoup de chômage actuellement, surtout dans votre secteur. Deuxièmement, J'aimerais avoir un commentaire justement de la part d'un ministre qui vient de l'est de la province sur le fait que le Canada est en guerre aussi.

M. Levesque: Mon Dieu, toute une commande! On vous a donné tout un mandat

Mme Thibault: Voilà, vous l'avez dit.

M. Levesque: Je suis honoré. Du point de vue économique, c'est sûr que le plan d'action qui vient d'être annoncé par le premier ministre va couvrir évidemment toutes les régions du Québec, incluant celle que le représente, au moins au niveau du comté de Bonaventure et comme ministre régional. Alors, il n'y a aucun doute. Que ce soit du côté de la rénovation ou que ce soit du côté de la construction domiciliaire, que ce soit du côté de l'aide à l'entreprise, que ce soit du côté de l'accélération des travaux, tout cela va affecter toutes les régions, incluant celle de la Gaspésie et des îles.

Mme Thibault: C'est dans le sens où il n'y a pas vraiment de mesures concernant des domaines qui sont plus forts dans l'Est comme la forêt...

M. Levesque: C'est justement...

Mme Thibault: ...comme les pêcheries.

M. Levesque: ...vous avez par exemple dans les logements locatifs, là, c'est une mesure qui touche évidemment plus le côté urbain que le côté rural. C'est pour ça qu'on a également inclus des mesures qui aident particulièrement les milieux ruraux comme le programme PARCQ, c'est-à-dire la rénovation de logements, pour le propriétaire occupant, ce qui est la caractéristique des régions comme les nôtres.

Il y a aussi une augmentation des sommes consacrées au développement régional. Ça, c'est spécifiquement pour ces régions-là. Aussi, on peut rappeler l'augmentation, du côté du réseau routier, des sommes de 200 000 000 \$ de plus dans l'année qui commence, et qui n'est pas affectée négativement d'aucune façon, comme pourraient l'être certaines autres dépenses gouvernementales. Ce plan sera maintenu et indique la volonté du gouvernement de s'occuper justement, d'une façon très positive, du réseau routier. Ça, ça affecte grandement nos régions.

Mme Thibault: Et pour ce qui est de la deuxième question?

M. Levesque: Pour la deuxième, on est rendu à celle qui touche quoi?

Mme Thibault: La guerre.

Des voit: La guerre.

M. Levesque: Ah Ça, on va laisser la guerre... Le premier ministre, je pense, a donné une réponse qui couvre tout ce que je pourrais dire à ce sujet.

M. David: il nous reste une dizaine de minutes en français. Alors, il faudrait peut-être poser les questions le plus rapidement possible et les réponses aussi, en autant que possible. M. MacPherson.

M. MacPherson: Oui. M. Bourassa, quelle analyse faites-vous des audiences de la Commission Bélanger-Campeau jusqu'à maintenant?

M. Bourassa: J'ai lu les rapports d'experts et j'ai essayé de suivre au maximum, dans les circonstances où je me trouvais. Je dois vous dire que ceci met en relief une volonté très nette de changement de la part de ceux qui ont témoigné et, je dirais aussi, qui reflète la volonté de changement des Québécois. Il reste quand même qu'une majorité de Québécois, une nette majorité de Québécois, semble souhaiter une association économique avec le reste du Canada. Là, on tombe dans un débat sur les modalités de cette association. Le chef de l'Opposition signalait hier – je lisais ça dans un Journal – sa réticence à appuyer une association économique par une forme d'intégration politique. Vous savez depuis longtemps, depuis le début de ma carrière politique, que j'ai toujours insisté sur le fait qu'on ne pouvait pas dissocier une intégration économique avec une forme d'intégration politique.

Et vous avez, actuellement, ce débat en Europe. Vous avez le chancelier de l'Allemagne, M. Kohl, le président du Conseil des ministres italiens, M. Andreotti, M. Gonzales qui disent: Si nous avons une union monétaire, il faut donner des pouvoirs additionnels au Parlement

européen qui est élu au suffrage universel. Alors, je crois que cette question va certainement demeurer d'actualité. Je ne sais pas quelles seront les conclusions de la Commission Bélanger mais c'est un fait que les Québécois veulent du changement. C'est un fait qu'une majorité de Québécois voudraient rester étroitement associés sur le plan économique, au moins, avec le reste du Canada. Il s'agit de voir comment on peut appliquer ces objectifs dans le concret.

M. David: M. Bédard?

M. Bédard: M. Bourassa, est ce que vous croyez que, dans l'intérêt d'une certaine transparence et dans l'intérêt public aussi, ce serait bon que le gouvernement fasse connaître le contenu des contrats signés par Hydro-Québec avec certaines compagnies où on peut voir que les Québécois, comme contribuables, peuvent payer trois ou quatre fois plus cher l'électricité que certaines industries établies au Québec ce matin?

M. Bourassa: Oui, j'ai discuté de cette question-là, hier, avec le président d'Hydro-Québec. J'en avais discuté au cours de l'automne. Ce n'est pas Hydro-Québec qui est en cause, comme vous savez, ce sont les entreprises. La question se trouve devant les tribunaux, M. Bédard, donc je devrai être prudent et c'est une vertu que j'aime pratiquer...

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Bourassa: Je devrai être prudent dans mes réponses. Ce que je puis vous dire, c'est qu'il y a un aspect de concurrence. Ce sont des arguments qui nous sont soumis par les entreprises qu'ils ont – dans plusieurs cas, il s'agit d'entreprises internationales, des multinationales – elles, elles ont des concurrents un peu partout dans le monde et ce qu'elles soutiennent, c'est que le dévoilement des coûts donnerait des avantages à leurs compétiteurs, permettrait à ces compétiteurs de connaître la structure des coûts ou des dépenses ou de la production de ces entreprises. Alors, les tribunaux décideront. Hydro-Québec, là-dessus, est dans une situation de neutralité. Elle n'est pas partie. Ce sont des entreprises qui, pour protéger leur force concurrentielle, sont allées devant les tribunaux pour demander d'être protégées à cet égard.

Une voix: M. Bourassa, il y a tellement d'alumineries, de producteurs d'aluminium à travers le monde qui ont été approchés par le Québec pour s'implanter ici, qui ont été impliqués dans la préparation de plusieurs dossiers et auxquels on a soumis des propositions de tarification spéciale d'électricité. Donc, il y a énormément de concurrents qui sont au courant, déjà, des tarifs ou de la formule que vous proposez, justement, à ceux qui, finalement, s'implantent ici.

M. Bourassa: D'abord, disons que c'est une politique permanente du gouvernement du Québec. Je veux dire, je pense... Elle a été initiée dans le cas des alumineries et dans le cas de Pechiney. Je n'étais pas au pouvoir à ce moment-là, mais le ne dis pas que J'avais objection à cette politique, puisque je l'ai poursuivie.

Une voix: Alors, pourquoi ne pas la rendre publique si tant de producteurs d'aluminium sont au courant de ça?

M. Bourassa : Ce que je vous dis, c'est que devant les tribunaux, actuellement, les entreprises impliquées soutiennent les arguments que je viens de vous souligner. Si je vais au-delà de ce qui est soutenu publiquement, à ce moment-là, j'interviens dans le sub Judice, c'est-à-dire je ne respecte pas le principe du respect des causes qui vont devant les tribunaux.

M. David: M. McKenzie.

M. McKenzie: Oui, j'aurais deux questions rapides, M. Bourassa. D'abord, sur la commission Bélanger-Campeau, vous êtes membre de la commission. Avez-vous l'intention d'assister personnellement aux délibérations à huis clos qui vont mener à la rédaction du rapport final?

M. Bourassa: Sûrement que j'essaierai d'y assister, M. McKenzie. J'ai assisté à la séance d'ouverture. J'ai essayé de suivre les délibérations durant ma convalescence, que ce soit à Montréal, à Washington ou en Floride, J'ai lu tous les mémoires ou la plupart des mémoires, surtout ceux soumis par les experts, et le pense que j'aurai l'occasion de commenter cela. Donc, je vais faire un effort particulier pour être présent.

M. McKenzie: Pour faire peser votre opinion personnelle dans la balance?

M. Bourassa: Je n'aime pas, le veux dire, abuser de mon pouvoir.

M. McKenzie: La deuxième question, vous annoncez une série de mesures économiques, aujourd'hui. Or, il y a un phénomène qui est presque organique, dans le fédéralisme canadien, qui continue de nuire à l'économie du Québec, c'est le très haut taux de change du dollar canadien. Quel est l'état de votre réflexion actuelle à ce sujet-là?

M. Bourassa: Il y a des facteurs internationaux qui expliquent ce taux élevé de change. L'instabilité que nous connaissons actuellement favorise les pays qui regorgent de richesses naturelles, dont le Canada. Je crois que là où le gouvernement doit agir, si c'est difficile pour lui d'opter pour une baisse du taux de change parce que les mouvements internationaux sont très forts, c'est de baisser les taux d'intérêt. Ils sont passés de 14 % à 11,30 %. Je ne sais pas ce que ça donne, je ne sais pas ici s'il y a quelqu'un qui a le... C'est jeudi, il est près de 14 heures... Non, il est 13 h 45, donc on n'a pas encore de taux, mais on va voir si ça va se poursuivre. Mais, le taux, actuellement... Le sous-ministre des Finances dit, parce qu'il peut référer aux bons du Trésor, je pense, pour... Alors, il prévoit une baisse des taux d'intérêt en bas de 11 %.

M. McKenzie: Sauf qu'il y a des industries comme les pâtes et papiers, le meuble, qui souffrent énormément du taux du dollar. Est-ce que vous pouvez faire quelque chose?

M. Bourassa: Je suis d'accord avec vous, mais je voudrais, sans qu'on interprète mes paroles comme quoi je suis favorable à un taux élevé pour le Canada. Mais, en soi, un taux élevé d'une monnaie n'est pas automatiquement nocif pour l'économie. Les Allemands, depuis 30 ans, ont toujours un taux très élevé pour leur monnaie, et, je veux dire, leur économie est un « success story ». Même chose pour d'autres pays. Ceci étant dit, le suis d'accord avec vous que le taux actuel est trop élevé, que le taux actuel ne reflète pas la réalité économique canadienne. Mais le taux actuel reflète la réalité politique internationale. Le Canada est

considéré comme l'un des endroits les plus sûrs et économiquement les plus avantageés. Évidemment on a un déficit, mais c'est un problème interne. C'est pour ça qu'il y a un afflux de capitaux qui incite le taux du dollar à être élevé, plus élevé que ça devrait être. C'est pourquoi on a fait des recommandations au gouvernement à cet égard, comme premier ministre des provinces. Mais, ce que je vous dis, c'est que si le gouvernement, comme je viens de vous signaler, trouve difficile de forcer la baisse du taux à cause de l'afflux de capitaux en raison de ce qui se passe, notamment ces jours-ci au Moyen-Orient, il doit – ou le gouverneur de la Banque doit – prendre toutes les mesures pour baisser substantiellement les taux d'intérêt.

On m'annonce que si on se te aux bons du Trésor, on va le savoir dans une heure, qui tomberaient en bas de 11 %. Ça doit être la première fois en deux ans et demi ou trois ans que ça tombe en bas de 11 %. Ça fait deux ans à 11,30 %. À ce moment-là, le gouvernement essaie de compenser, J'espère qu'il va continuer à compenser, en baissant les taux d'intérêt, de manière à faire baisser le taux du dollar.

M. David: M. Dougherty.

M. Bourassa: Êtes-vous satisfait, M. McKenzie?

M. McKenzie: Merci.

M. Bourassa : Oui, ça fait plus qu'une demi-heure, M. le Président, je n'ai pas d'objection.

M. David: Non, M. Bourassa, il reste encore deux minutes.

M. Bourassa: Non, je n'ai pas d'objection, je peux rester avec vous, mais j'ai des engagements là, rapidement. Alors, M. Dougherty.

M. Dougherty: M. Bourassa, si nous proposons un nouvel arrangement avec une association, est ce que ça peut changer le taux de change? Est-ce que ce serait...

M. Bourassa : On en reparlera, mon ami, on en reparlera.

M. Dougherty: Oui, mais est ce qu'on peut... l'idée où on va?

M. Bourassa: On aura l'occasion. Ne me demandez pas aujourd'hui, alors que j'annonce les mesures, de spéculer sur le taux de change de la solution proposée par M. Landry ou M. Parizeau.

M. Dougherty: O.K J'ai une question d'échéancier. La Commission Bélanger-Campeau va soumettre son rapport à la fin de mars, – et votre formation politique va décider de sa politique constitutionnelle au début de mars. Donc, est ce que c'est une perte de temps le processus de la Commission Bélanger-Campeau?

M. Bourassa: Pas du tout. Le Parti libéral va voter son programme. Je veux dire, ça fait trois ans, je crois, qu'on n'a pas eu de congrès des membres. On ne pouvait pas le retarder indéfiniment. Donc, le Parti libéral va voter son programme, au début de mars. On verra les

recommandations de la Commission Bélanger-Campeau et on verra par la suite, s'il y a lieu d'en tenir compte dans le programme du Parti. Je veux dire, c'est le programme du Parti, ce n'est pas le programme du gouvernement.

M. David: Avant de passer en anglais, une très rapide de M. Girard, parce que je m'y étais engagé par signes.

M. Girard: M. le premier ministre, le président du Conseil du trésor nous a déclaré, hier, que la situation financière du gouvernement serait encore plus serrée en 1991 qu'elle ne l'a été en 1990. J'imagine qu'il disait la vérité. Vous vous étiez rencontrés la veille avec le ministre des Finances, vous aviez regardé toute cette situation-là. Ma question est la suivante: Est-ce qu'on doit s'attendre à des augmentations de taxes, à des augmentations d'impôts, ou les deux à la fois, et encore d'autres augmentations de droits de toute espèce?

M. Bourassa: Bien, je vais vous dire qu'aujourd'hui, on avait convenu de s'en tenir aux bonnes nouvelles. Pour ce qui a trait au budget, c'est clair que la situation financière au Québec n'est pas facile, comme nulle part ailleurs. Regardez, par exemple, ce qui arrive au Vermont ou dans l'état de New York. C'est quand même des états comparables à ce qui arrive au Québec. Et, je pense que le président du Conseil du trésor parlait plus de coupures que d'augmentations d'impôts. Alors, c'est clair qu'il va falloir envisager des mesures de manière à ne pas augmenter le déficit d'une façon abusive. Mais, je pense qu'il est trop tôt pour élaborer davantage. Le dépôt des crédits n'est pas avant la fin de mars. Mais c'est évident que c'est une période financièrement difficile. Mais de manière à améliorer l'activité économique, qui va engendrer des revenus additionnels, on vous a annoncé des mesures qui vont créer 1 500 000 000 \$ d'activités économiques nouvelles.

M. David: En anglais, maintenant, M. Authier. M. Bédard.

M. Bédard: C'est en vigueur maintenant, ça, du moment que c'est annoncé?

M. Levesque: Toutes les mesures qui ont été mises de l'avant l'ont été particulièrement parce qu'elles pouvaient prendre effet immédiatement. Alors, les ministres sectoriels, cependant, auront l'occasion, dans les prochains jours, de préciser d'une façon plus nette les dates, les modalités, etc.

M. David: M. Authier.

M. Authier: Mr. Premier, first of all, welcome back. The question I had, was... I am assuming here that, sir, you watched Bye Bye '90, where you saw certainly the anxiety, you saw the concern of people in Québec while you were away, while you were ill. To go right to the point, the Journal has gone to various aspects of this question, but, sir, when you were in the hospital, did you have any doubts about your recovery? And secondly, did you consider quitting?

M. Bourassa: I had to trust my doctors. They are the most imminent doctors in the United States, and I would say, in the world. And they said quite clearly, and to bulletins, that I could go back and assume totally my normal activities. So this was encouraging for me. Of course, I was pleased by what I was told about « Bye Bye », I phoned the producer to thank her.

Des voix: Ha, ha, ha

M. Bourassa: And the man who was responsible of the text and I said that I could only appreciate that sign of humanity, that sign of solidarity. I think it is a precedent in the « Bye Bye ».

M. Bourassa., I am sorry...

M. Noseworthy: Did you come out through this crisis a stronger man? M. Bourassa: You could judge that.

M. Noseworthy: Bon O.K. Une autre question, monsieur. If this Persian war continues for an extended period, will Quebeckers have to accept strict conservation measures?

M. Bourassa: If it continues, we are prepared to do that. Obviously, we discuss that and we are ready to face the situation. But I am told now that we have reserves for three months. So, I do not think it should be of any immediate concerns for Quebeckers. So we have a lot of reserves, but we are watching the situation closely. We are discussing the matter with the federal government on regular basis, and we will be prepared to face any difficult situation, if there is one.

M. David: ...

Une voix: How do you feel about Quebeckers flying CF-18 missions in the Middle East? There is a chance, they say, that they will be accompanying the bombing if that continues later on? And about Quebeckers, members of the 22th, protecting the basis where those men are and possibly being subject to attack, how do you feel about their implication in this, in this conflict?

M. Bourassa: I answered in French a few moments ago, but I will repeat in English. As you know, this is not a question of provincial jurisdiction, but still I can talk about it. Already, as I said... And I had occasions in the last few years to make some statements with international implications, while I was saying yesterday there was a resolution of the United Nations that was supported by most members, including Soviet Union.

Today, president Gorbachev sent a message to the president Saddam Hussein, saying that he should withdraw from Kuwait. So the action of the Canadian Government is within the objectives of the United Nations. Of course, war is never good news and we have, as I said, to think first about the victims when wars happen. I hope very much that the main mission of the United Nations which is peaceful resolutions of problems. I hope that mission will be effective as much as it is possible to be in the next few days.

Une voix: Did you say in your statement that this recession is not as bad as in 1982? Are these measures you are announcing today enough to pull Québec out of the recession and how long will it last?

M. Bourassa: You know, that will increase the growth of 1 %, which is substantial: 0,9 %. So, we believe that will be a significant contribution. Already we took a lot of actions in the last

few year, increasing the level of investments in this province and, in fact, we have a level of Investments which was much stronger than the Canadian level in Ontario. So, we took a lot of actions with that, especially fiscal competitions. Now, we are adding to that specific action, and we hope very much of this and this will be one this year. It is not an action with a long term impact. It will be one this year and to that extent I am hopeful that this will improve substantially the present situation.

M. David: Mr. Miezner.

M. Miezner: Mr. Bourassa, just picking up on that question. How long do you expect the recession to last? Do you have projections showing it lasting nine months, a year, 18 months? We have heard just about everything.

M. Bourassa: We are depending on international events. If the price of oil is going to 40 \$ and stays at the level of 40 \$, I think this could help Western Canada obviously, but in Eastern Canada, it could be different. So, there are all kinds of events but we hope that the worst will be over this spring. I am told that it is very difficult because of those international events to make any predictions in a safe way. But if the war is over in a few days – let us hope it is – I suppose that we have good chances that the recession will be over before the end of the year.

Une voix: A brief second question, if I may. Mr. Premier, you referred earlier to the press conference you held with Mr. Parizeau on the 29th of June, when you announced the creation of the special commission. At that time, if my memory serves me well, you ruled out completely the possibility of a referendum. Today, you seem to be leaving that possibility open.

M. Bourassa: No. At that time, I said that it was impossible for me to make a statement on the date of a referendum. That was understood by Mr. Parizeau and that is understandable that a Premier should have some leeway if there is a necessity for a referendum. Whether there will be a necessity for a referendum, I think, we will be better informed when we will know the conclusion of the Bélanger-Campeau Commission and also what my own militants are thinking about that.

Une voix: What do you think? What do you want?

M. Bourassa: No. I said, and I can repeat that to you, that if I give a statement on that now when the discussion is not completely over, I am interfering in the discussion of my own militants.

M. David: Mme Gross?

Mme Gross: Mr. Premier, I would like to welcome you back also. It is good to see you. While you were gone, there was a feeling in the province, at least among the media, a growing feeling in the province that things were getting out of control especially with the Bélanger-Campeau Commission, that the sovereigntists were carrying the day and that there was nobody really to moderate them. And, everybody was saying, from the editorialists on down: We hope Mr. Bourassa comes back soon because he will be the voice of reason. And my question to you

is: Did things in fact get out of hand while you were gone in your opinion? And will you, in fact, be the voice of reason now that you are back?

M. Bourassa- Of course, you meant so that you think I am the voice of reason.

Mme Gross: I said 'the editorialists' and I do not do the editorials.

M. Bourassa: I am not pain to contradict you, but what I can tell you is that I will have occasion to discuss all those questions in the next few weeks. I always said that a strong majority of Quebecers wants to have economic association, at least. Some want to keep Canada as it is, but others want to have more powers, more sovereignty for Québec but with a strong economic association with the rest of Canada. So, I will have occasion to give. And I said it. This will not be new. I said it in August at the Youth Convention. So, I hope very much that my contribution to the debate will be positive, and I hope very much that it will be supported by the people.

Mme Gross: One more question, Sir, you did not answer the first part of the question. Did you get the impression that things got out of hand?

M. Bourassa: No. My government, I think... Mme Bacon did a wonderful job with the collaboration of my ministers. I have to tell you that I was in constant contact. Even in Washington, when I was there, I talked with Prime Minister Mulroney to solve the question of immigration.

Mme Gross: But what about the Bélanger-Campeau Commission itself. Did you feel as though it was being carried away by...

M. Bourassa: No. You have all the briefs which were presented, which were tabled. You have a lot of experts who came also with very interesting opinions. And we will see what the conclusions will be. I do not think we should judge on what happened at the Bélanger-Campeau Commission this fall until we see the conclusions of the Bélanger-Campeau Commission this spring.

Mme Gross: Merci beaucoup.

M. David: Il reste trois minutes.

Une voix: Ça va être la dernière. Mme Gross: Can we still...

M. David: Oui, M. Cox une dernière question...

M. Cox: Yes, sir, just to follow upon that. During the time you were away, Claude Ryan made a statement that he felt that the good things about Canada and Confederation were not getting enough prominence at the Bélanger-Campeau Commission. After your analysis, would you agree or disagree with that?

M. Bourassa: I read all the briefs and the experts' opinions. Obviously, they were a majority for the sovereignty of Québec, but I believe, I just mentioned that it is still not over. And we

will have to judge by the conclusions. I understand, obviously, what Mr. Ryan said, but we have to have a final opinion to wait: the conclusions of the Commission.

M. David: M. Jobin, la dernière question.

M. Jobin: Oui. Au plan économique, maintenant que le Canada et le Québec sont en guerre, est-ce que ce conflit pourrait avoir une incidence importante sur l'économie québécoise? Autrement dit, est-ce que ce conflit pourrait remettre en question ce projet que vous annoncez aujourd'hui, ce plan, tributaire du conflit, puisque ça pourrait avoir une influence sur l'économie?

M. Bourassa: Je ne crois pas, M. Jobin. Je pense que pour l'ensemble de l'économie du Québec, c'est clair que si le prix du pétrole triple, ça aura des effets très sérieux, ne serait-ce qu'au niveau de l'inflation, les taux d'intérêt. Il y a un enchaînement qui est inévitable. Mais on peut souhaiter que ça ne soit pas le cas parce que les réserves sont considérables dans l'Occident. Il y a des réserves pour trois mois, pour six mois. Donc, je ne crois pas que quoi qu'il arrive dans la guerre, étant donné les montants impliqués, ceci puisse affecter le plan de relance. Mais, c'est clair que ça peut affecter l'ensemble de l'économie.

M. Jobin: Même dans le devancement des travaux?

M. Bourassa: Non, je veux dire que je ne crois pas... Non. Tout ça ne sera pas affecté parce que le prix du pétrole n'est pas impliqué tellement dans ces dépenses, pas directement, très peu indirectement, je ne vois pas où. Mais s'il y avait, pendant plusieurs mois, un prix du pétrole qui est très, très élevé, ça joue sur l'inflation, ça joue sur les taux d'intérêt, avec toutes les conséquences que ça peut avoir.

M. Jobin: Mais, je reprends la question du huit et demi.

M. Bourassa: Pas du tout.

M. Jobin: Non plus. Même si les taux devaient grimper. M. Bourassa: Pas du tout. C'est pour l'année.

M. Jobin: Et même si le dollar canadien devient très fort à cause de la situation actuelle?

M. Bourassa: Non, pas du tout. C'est définitif. Alors, permettez-moi d'exprimer ma joie encore de vous avoir rencontrés. Permettez-moi également de remercier, comme je l'ai dit, il a quelque temps, tous ceux – très, très nombreux – qui m'ont fait parvenir des messages de prompt rétablissement, chez mes concitoyens; de remercier également la galerie de la presse qui, pour une fois unanimement, souhaitait un prompt rétablissement. J'espère vivement avoir l'occasion de vous voir régulièrement.

Merci beaucoup.